



11, rue de La Baume - 75008 PARIS

☎ 01 53 83 47 10

Fax 01 53 83 47 83



FNC

Convocation

« Filière équine : comprendre les enjeux de la reconnaissance agricole des activités cheval » du 3 mai 2011

Paris, le 1^{er} mars 2011

**Inscriptions à retourner
avant le 15 avril 2011**

A l'attention des animateurs, conseillers,
et chargés de mission des organisations agricoles et cheval

Madame, Monsieur,

La Fédération Nationale du Cheval a lancé en 2005, une action de Mise en Réseau des animateurs, conseillers et chargés de mission ayant une « compétence cheval » ou souhaitant en acquérir une. Cette action transversale vise aussi bien les différents réseaux agricoles que ceux liés au cheval.

Cette action a conduit la FNC, en étroite collaboration avec FORM.A, à proposer à ces animateurs, conseillers et chargés de mission, différentes formations. Depuis 2005, 15 sessions qui ont accueilli plus de 200 conseillers, ont été organisées.

La prochaine formation aura pour thème :

"Filière équine : comprendre les enjeux de la reconnaissance agricole des activités cheval"

Elle aura lieu : **le mardi 3 mai 2011**

A : **I' IFOCAP 6, rue la Rochefoucauld 75009 Paris**

Salle 4 - de 9 h 00 à 17 h 00

(tél : 01.55.50.45.53 - Métro : Trinité ou Etienne D'Orves)

Objectif : **Comprendre les enjeux de la reconnaissance agricole des activités cheval.**

.../...

Intervenants : **Simon Huet** (FNC)

Alexandre SIGURE (GAEC et Société)

Stéphane WEIL (FNSEA)

Julia RAYMOND (Groupement Hippique National)

Cette formation s'adresse plus particulièrement aux conseillers et animateurs récemment impliqués dans la filière cheval.

Concernant les droits d'inscription :

- pour les organisations qui adhèrent au FAFSEA, les frais d'inscription et de déjeuners sont directement pris en charge au niveau national par FORM.A.
- pour les organisations qui adhèrent à un autre fonds d'assurance formation (OPCA 2, AGEFOS...), les droits d'inscription sont de **300 €** (comprenant les frais de repas).

Les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge des organisations mais sont déductibles de la participation obligatoire des employeurs au financement de la formation professionnelle continue. Par ailleurs, FORM.A ne s'occupe pas de réserver une chambre d'hôtel.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner, au plus tôt, votre bulletin d'inscription (avant le 15 avril 2011 dernier délai). Le nombre de places étant limité 20 personnes, les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

Vous souhaitant une bonne formation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marina BLANCARD
Responsable Formation FORM.A



Simon HUET
Chargé de mission FNC.



P.J. : Le programme
Les bulletins d'inscription FAFSEA et non FAFSEA
Le plan pour s'y rendre.



11, rue de La Baume - 75008 PARIS

☎ 01 53 83 47 10

Fax 01 53 83 47 83



PROGRAMME

"Filière équine : comprendre les enjeux de la reconnaissance agricole des activités cheval"

Elle aura lieu : **le mardi 3 mai 2011**

A : **l'IFOCAP 6, rue la Rochefoucauld 75009 Paris**

Salle 4 - de 9 h 00 à 17 h 00

(tél : 01.55.50.45.53 - Métro : Trinité ou Etienne D'Orves)

Objectif : **Comprendre les enjeux de la reconnaissance agricole des activités cheval**

Public : **Aux conseillers et animateurs récemment impliqués dans la filière cheval.**

Intervenants : **Simon Huet (FNC)**

Alexandra SIGURE (GAEC et Société)

Stéphane WEIL (FNSEA)

Julia RAYMOND (Groupement Hippique National)

.../...

**"filière équine : comprendre les enjeux
de la reconnaissance agricole des activités cheval"**

| | |
|-------------------|--|
| 09 h 00 - 09 h 15 | Accueil et présentation de la journée |
| 09 h 15 – 09 h 30 | La Mise en Réseau des compétences cheval et Les Guides FNC <i>Simon HUET - FNC</i> |
| 09 h 30 - 11 h 15 | La portée juridique de la nouvelle définition de l'activité agricole <i>Alexandre SIGURE – GAEC et Sociétés</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déclaration au Centre de Formalité des Entreprises ▪ La SMI Activité équestre ▪ Création de sociétés ▪ Statut du fermage : baux en cours et renouvellement ▪ Droit de l'urbanisme ▪ Prêt pour investissement ▪ Aide à l'installation : la circulaire installation 2010 |
| 11 h 30 – 12 h 45 | Les conséquences fiscales et sociales de la reconnaissance agricole des activités cheval <i>Stéphane WEIL - FNSEA</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Régime d'imposition (les bénéficiaires agricoles) ▪ Immobilisation des chevaux ▪ Taxe sur la Valeur Ajoutée ▪ Impôts directs locaux ▪ Taxe d'apprentissage ▪ Droits d'enregistrement ▪ Taxes d'urbanisme ▪ Carburant ▪ Conséquences sociales (règles d'affiliation) |
| 13 h 00 - 14 h 00 | Déjeuner |
| 14 h 15 - 16 h 30 | Les réglementations applicables aux activités équestres <i>Julia RAYMOND - GHN</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le GHN ▪ Les Etablissements recevant du public ▪ Hygiène et sécurité ▪ Pharmacie ▪ Diplômes ▪ Assurance ▪ Encadrement ▪ Construction |
| 16 h 30 - 16 h 45 | Le point sur les dossiers : PAC, équarrissage, ... <i>Simon HUET - FNC</i> |
| 17 h 00 | Bilan et fin de la formation |



Bulletin d'inscription – 2011

- A retourner au centre de formation au plus tard 10 jours avant le début de l'action de formation !

Intitulé de l'action de formation - **"Filière équine : comprendre les enjeux de la reconnaissance agricole des activités cheval"**

Centre de formation... **FORM.A** A l'IFOCAP Paris 9ème

Numéro de l'action.....Date de l'action **3 mai 2011.** Fin **3 mai 2011**

Action de formation réalisée hors temps de travail : oui non

Entreprise

Raison Sociale

Siret

Adresse

Ville :

Téléphone :

Télécopie :

E.mail :

N°code NAF : (voir liste au verso)

Pour les entreprises relevant de la CCMSA, N°nomenclature **choisir**

dans la liste.....

Nature de production :

Nombre de salariés permanents **H**..... **F**.....

Chef d'entreprise

Nom **Civ**.....

Prénom :

Nom de jeune Fille :

Né(e) Le/...../.....

A..... N° Dép. :

Entreprise : j'autorise la participation de mon salarié à l'action de formation et m'engage à maintenir sa rémunération lors de cette action se déroulant pendant son temps de travail. En cas de cofinancement FSE, j'adhère à la Convention simplifiée d'adhésion figurant au verso.

Date, cachet et signature du chef d'entreprise

Salarié

Nom **Civ**.....

Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

A : N°Dép :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone

Niveau de formation

Choix

Diplôme le plus élevé obtenu :

Date d'entrée dans la vie professionnelle :

Date d'entrée dans l'entreprise :

Type de contrat de travail*

Contrat à durée déterminée (temporaire, saisonnier, occasionnel)

Contrat à durée indéterminée (plein temps, temps partiel)

Autres

Reconnaissance COTOREP OUI non

* Selon la réglementation en vigueur, les salariés sous contrat d'apprentissage ne sont pas pris en charge financièrement par le FAFSEA dans le cadre des formations, plan mutualisé interentreprises. Les salariés en contrat d'insertion en alternance ou en contrat de professionnalisation ne sont pas prioritaires.

Qualification

Ouvrier

Ouvrier qualifié

Ouvrier hautement qualifié Employé

Agent de maîtrise, technicien Cadre

Autres

Seuls les bulletins dûment complétés seront pris en compte.

Convention simplifiée d'adhésion au titre d'un projet collectif cofinancé par le Fonds social européen

Je déclare avoir pris connaissance des termes du programme du Fonds social européen (FSE) et des différentes mesures en résultant portées par le FAFSEA. Celles-ci précisent qu'une priorité sera donnée aux actions de formation visant à développer et à reconnaître les compétences des salariés des PME, en particulier les publics reconnus comme prioritaires par l'Union Européenne.

Je m'engage :

- à informer du cofinancement de la formation par le FSE tous les salariés inscrits ;
- à déclarer, par lettre jointe à cette convention, les financements publics (Etat, Conseil régional, FSE...) reçus par mon entreprise au titre de la formation au cours des trois dernières années;
- à conserver l'ensemble des pièces justificatives des dépenses, en particulier les bulletins de salaires. Ces pièces justificatives seront communiquées au FAFSEA ou tenues à sa disposition.

Je déclare que mon entreprise est à jour de ses cotisations sociales et fiscales. Je déclare avoir été informé par le FAFSEA de la possibilité d'être soumis à un contrôle par les instances communautaires concernées, par les organes nationaux de contrôle ou par le FAFSEA lui-même. Dans l'hypothèse où les clauses de la présente convention ne seraient pas respectées, le FAFSEA pourra demander à l'entreprise de lui reverser l'aide du FSE perçue.

Niveaux de formation

Niveau I Niveau II Niveau III Niveau IV Niveau V Niveau VI

BAC + 5 et plus (doctorat, diplôme d'ingénieur, DEA, DESS...)

BAC + 3 et 4 (licence, maîtrise...)

BAC + 2 (BTS, DUT, DEUG, BTSA...)

Niveau BAC (BTA, BAC général, technologique ou professionnel, Brevet professionnel...)

Niveau BEP ou 1ère année du cycle secondaire (BPA, BEPA, BEP, CAPA, CAP...)

Fin de scolarité obligatoire

Codes d'activité

Champs conventionnels du FAFSEA par codes d'activité.

Codes CCMSA*

- 110 Cultures spécialisées
- 120 Champignonnières
- 130 Elevage de gros animaux
- 140 Elevage de petits animaux
- 150 Entraînement, dressage, haras
- 160 Conchyliculture
- 170 Marais salants
- 180 Cultures et élevages non spécialisés
- 190 Viticulture
- 310 Sylviculture
- 320 Gemmage
- 330 Exploitations de bois proprement dite (P)
- 400 Entreprises de travaux agricoles
- 410 Entreprises de jardins, paysagistes, entreprises de reboisement
- 900 Gardes-chasses, gardes-pêche
- 910 Jardiniers, jardiniers-gardes de propriété, gardes-forestiers
- 920 Organismes de remplacement*

Codes NAF

- 01.1A Culture de céréales, cultures industrielles (T)
- 01.1C Culture de légumes, maraîchage (T)
- 01.1D Horticulture, pépinières, semences (T)
- 01.1F Culture fruitières (T)
- 01.1G Viticulture (T)
- 01.2A Elevage de bovins (F)
- 01.2C Elevage d'ovins, caprins, équidés (T)
- 01.2E Elevage de porcins (T)
- 01.2G Elevage de volailles (T)
- 01.2I Elevage d'autres animaux (T)
- 01.3Z Culture et élevage associés (T)
- 01.4A Services aux cultures productives (ETA, 4* gamme) (P)
- 01.4B Réalisation et entretien de plantations ornementales (ETP) (P)
- 01.4D Services annexes à l'élevage (T)

- 15.9F Champagnisation (P)
- 15.9G Vinification (P)
- 15.9J Cidrerie (P)
- 159L Production d'autres boissons fermentées (P)
- 45.1A Terrassements divers, démolition (P)
- 45.2B Construction de bâtiments divers (P)
- 45.2P Constructions de chaussées routières et de sols sportifs (P)
- 51.3J Commerce de gros de boissons (P)
- 52.2J Commerce de détail de boissons (P)
- 52.4X Commerce de détail de fleurs (P)
- 55.2E Autre hébergement touristique (P)
- 71.3A Location de matériel agricole (P)
- 74.5A Sélection et mise à disposition de personnel (P)
- 92.3J Autres spectacles (P)
- 92.5E Gestion du patrimoine naturel (P)

Champs conventionnels couverts en totalité ou en (T) ou en partie (P).

* Nomenclature CCMSA en fonction de l'appartenance des employeurs ou entreprises aux catégories de risques accidents de travail



Centre de Formation Economique et Juridique pour l'Entreprise Agricole
 11, rue de la Baume - 75008 PARIS
 Tel : 01 53 83 47 10
 Fax : 01 53 83 47 83

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

STAGE : "Filière équine : comprendre les enjeux de la reconnaissance agricole des activités cheval"
DATE : LE 3 MAI 2011
LIEU : à l'IFOCAP PARIS 9ème

BULLETIN D'INSCRIPTION
pour les organismes qui n'adhèrent pas au FAFSEA
et les Chambres d'Agriculture

Nom de l'organisme :

Adresse :

.....

+ 10 salariés
 - 10 salariés

Département :

Inscrit à la session indiquée ci-dessus :

M., Mme, Mlle :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Née le : à Dépt :

Adresse :

Fonction :

Ancienneté :

Type de contrat : contrat à durée déterminée
 contrat à durée indéterminée
 autres

Organisme employeur

Veillez préciser les coordonnées de l'organisme à qui doit être adressé la convention de formation

Nom :

Adresse :

Tél. :

Nom de la personne chargée du dossier :

Nom du Fonds d'assurance Formation auquel l'organisme adhère :

si votre organisme adhère au FAFSEA, formation prise en charge par FORM.A
merci de remplir le bulletin d'inscription correspondant.

si votre organisme adhère à un autre fonds d'assurance formation, merci de verser
 la somme de **300,00 Euros** à l'ordre de FORM.A par chèque bancaire

N° sur

Le stagiaire A..... le
Le Directeur (signature et tampon de l'organisme)



POUR SE RENDRE A L'IFOCAP

Méto Trinité d'Estienne d'Orves (ligne 12) – sortie Rue Saint Lazare

En sortant du métro, prendre la rue Saint Lazare à droite, puis la première rue à gauche, rue de la Rochefoucauld (l'Ifocap se trouve à 30 m sur la droite en montant la rue).

ACCES DIRECT DEPUIS LES GARES :

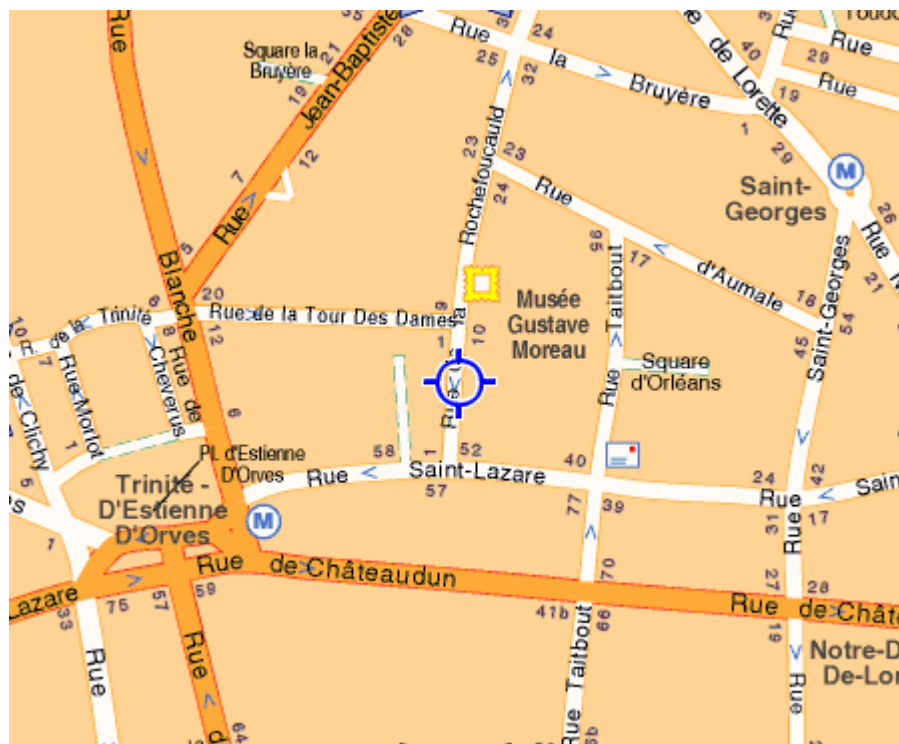
- Gare Montparnasse : métro ligne 12, direction Porte de la Chapelle jusqu'à Trinité
- Gare St Lazare (10 mn à pied) métro ligne 12, direction Porte de la Chapelle jusqu'à Trinité ou bus n°26 ou 43
- Gare de Lyon : métro ligne 14, direction Saint Lazare jusqu'à Madeleine, puis ligne 12, direction Porte de la Chapelle jusqu'à Trinité ou RER A, station Auber (15 mn à pied)
- Gare d'Austerlitz : métro ligne 10, direction Boulogne jusqu'à Sèvres-Babylone, puis ligne 12, direction Porte de la Chapelle jusqu'à Trinité.
- Gare du Nord : métro ligne 4, direction Porte de Clignancourt jusqu'à Marcadet-Poissonniers, puis ligne 12, direction Mairie d'Issy jusqu'à Trinité ou bus n°42, 26 ou 43
- Gare de l'Est : métro ligne 4, direction Porte de Clignancourt jusqu'à Marcadet-Poissonniers, puis ligne 12, direction Mairie d'Issy jusqu'à Trinité ou bus n°32

Ifocap - 6, rue de la Rochefoucauld – 75009 Paris
Tél. 01 55 50 45 45 – Fax 01 55 50 45 46 – E-mail : ifocap@ifocap.fr



FORMATIONS DES ACTEURS DU MONDE AGRICOLE ET RURAL

PLAN DU QUARTIER



Ifocap - 6, rue de la Rochefoucauld – 75009 Paris
Tél. 01 55 50 45 45 – Fax 01 55 50 45 46 – E-mail : ifocap@ifocap.fr